



Biodiversity conservation and rural livelihoods reinforcement in the Mole National Park

Pays	Ghana
Bénéficiaire	NORTHCODE
Montant total du projet	98 326 €
Montant de la subvention FFEM	38 500 € (39%)
Partenaires financiers	NORTHCODE (26 782 €), Communautés locales (33 044 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	5 juin 2013

Contexte

Le Mole National Park, situé au Nord-ouest du Ghana, abrite dans ses écosystèmes de savane une faune très riche composée de 93 espèces de mammifères (une population de 800 éléphants, antilopes, buffles, babouins), 400 d'oiseaux, 5 espèces endémiques de papillons ainsi que 8 de plantes (*Gongronema obscurum*, *Raphionacme vignei* et *Rhinopterys angustifolia*).

Le parc est menacé par les feux de brousse, le braconnage et la surexploitation des ressources par les populations vivant à la périphérie qui y rentrent de plus en plus, alors que le parc même ne possède pas de moyens de gestion suffisants. Ces pressions sont aggravées par l'afflux croissant de pasteurs venant du Nord qui viennent faire paître leur bétail dévastant des zones de végétation fragiles autour du Parc et créant parfois des conflits ethniques avec les autochtones.

Objectifs

Le projet est porté par NORTHCODE, une importante coalition d'ONG ghanéennes, qui a déjà plusieurs projets à son actif dans le domaine de la gestion des ressources et reboisement.

Il a pour objectif de développer l'apiculture pour générer rapidement des revenus pour les populations, restaurer des zones dégradées avec des essences d'arbres locales d'intérêt médicinal (actuellement trop exploitées) et d'élaborer des plans de gestion des ressources pour chaque communauté impliquée qui seront harmonisés dans un plan intégré de conservation et de gestion de la biodiversité (Integrated Biodiversity Conservation and Management Plan) approuvé par les autorités.

L'écoulement du miel sur les marchés pourra bénéficier du Savanna Pure Honey Marketing Company et de l'Aseda Raw Honey Company, deux compagnies privées basées à Damongo et les entreprises apicoles créées pourront être enregistrées en tant que membres du Northern Ghana Honey/Beeswax Value Chain Network (HBVCN) – financé par DANIDA et SNV.

Sur les 72 communautés existantes autour du parc (110 000 personnes), le projet se focalisera sur 20 communautés (75500 habitants) sur une zone de 6000 ha. Il sera basé à 15 minutes en voiture de Damongo, le chef-lieu du District, et à 2 h du siège de NORTHCODE à Tamale.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- 20 groupes de femmes (composé de 20 femmes/groupe et 1 groupe/communauté) sont équipés chacun avec 2 kits pour un total de 40 kits (chacun composé de vêtements de protection, fumeurs, outils de récolte, etc.) ;



- 20 mini-entreprises de production de miel (chacune dotée de 10 ruches) sont créées et enregistrées en tant que membres du Northern Ghana Honey/Beeswax Value Chain Network (HBVCN). Elles sont gérées par les 20 groupes de femmes qui en sont les propriétaires, et produisent 4500 kg de miel/an, capables de générer annuellement environ 11 000 € de revenus ;
- un fond d'épargne est créé avec 1/3 des revenus engendrés par la vente du miel afin de pérenniser l'activité apicole par l'acquisition de nouveaux équipements ;
- 100 ha de terres dégradées à la périphérie du parc (5 ha dans chaque village où résident les communautés) sont reforestés avec 1200 plants de Balanites, 1200 plants de Bombax et 1200 plants de Khaya ;
- au moins 120 bergers Fulani / Touareg sont impliqués dans le projet pour prévenir ou contrôler l'incidence des feux de brousse dans le parc ;
- 200 bénévoles issus des communautés s'engagent dans le contrôle des feux de brousse et organisent des patrouilles pour réduire l'incidence des feux de 30%, et le braconnage de 10% au terme du projet ;
- un plan intégré de conservation et de gestion de la biodiversité (Integrated Biodiversity Conservation and Management Plan) concernant la zone de 6000 ha à la périphérie du Parc est rédigé, approuvé par les autorités et harmonisé avec le plan de gestion du parc ;
- un réseau des acteurs de la conservation sur le district est légalement créé et opérationnel, pouvant surveiller les feux de brousse et les actes de braconnage à l'intérieur du Parc avec les services de la conservation et à l'extérieur, aussi bien que dans les Réserve de Sephe et Kani-Kani, situées à la périphérie Nord-Ouest et Sud-Ouest du Parc ;
- 3 demandes de subventions sont soumises par le réseau auprès d'autres bailleurs pour pouvoir poursuivre le projet après le PPI.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Edward Telly

ddietelly@yahoo.com